Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Daviet - Tome II

Daviet, vill. et m^{in}, c^{ne} de *Saint-Hilaire-des- Landes,* à 3 kil. N. du bourg, sur le chemin vicinal d'Ernée. — *Davyet,* 1387 (Arch. nat., P. 1334/1, f. 88). — *Capellania S. Joannis de Daviet, annexa cum cura S. Hilarii,* XV^{e} s. (Pouillé). — *Le bourg de Daviet,* 1595 (Arch. de la Vienne, H/3. 862). — Château en ruine et chapelle fondée (Jaillot). — Vill., chapelle et m^{in} (Cassini). — *Le bourg de Daviet* (Ét.-M.). — On prononce *Davié.* — Le seigneur de D., en 1412, avoue tenir de la châtellenie d'Ernée « en fief et relief et domaine, son hébergement avec chapelles et autres maisons, motte, jardins, vergers, boys, plesseis et garennes, deux estangs séans en la paroisse de Montenay, l'un nommé de la Mayenne, l'autre de la Pillaye ; deux moulins assis en la rivière d'Ernée, l'un nommé de Daviet, et l'autre du Vassal, avec les appartenances, passages, émolumens desdits moulins et de ladite rivière, en tant qu'il y en a entre le gué du pont de la Lande près de la ville d'Ernée et le gué de la Sauldraye ; droit de y pescher et prendre poissons ; droit de courre et chasser o l'espervier et chains courans, entre soleil levant et soleil couschant, et de prendre lièvres comme grants bestes sauvaiges par moy ou mes gens toutesfois que bon me semble en la garenne d'Ernée. — *Item,* droit de prendre en la forest de Mayenne bois à toutes les nécessités de l'hébergement, maisons, chapelle et moulin de Daviet, et d'y mettre en pesson toutes les bestes porchines ». — Les seigneurs de Vautorte, d'Echerbay, de Mortebrebis, de la Daligaudais, de Montenay, de la Besnardière, de Bourgon, de l'Épine, de Montguerré, relevaient en tout ou partie de Daviet. — Le curé de Saint-Hilaire devait à certains jours la messe dans la chapelle, en 1410. Le moulin fut trouvé, en 1470, « à point carré, et avoit un demi boisseau de farine en chaque coin. »

Seigneurs : Jean d'Arquenay, 1387, 1399. — Jean d'A., héritier de Jean, son père, 1405, 1415. — Jeanne de Courceriers, sa femme, paie 200 ℔ pour le rachat, en 1416, « parce que l'on disoit que monsour Jehan d'Arquenay estoit mort en la bataille donnée en Picardie entre les François et les Englois. » — Pierre d'A., 1440. Jeanne de Montgiroul, sa veuve, 1461, est dite nièce par alliance de Jeanne d'Arquenay, dame de Baubigné. — Hugues d'A., époux de Marie d'Avaugour, 1445, 1494. — Guyon d'A., mari de Catherine de Feschal, dame de Vauchrétien (Anjou), 1503, et de Mathurine de Brezé, 1535. — Antoine d'A., 1537. — Claude d'A., mineur sous la tutelle de Lancelotte d'Hauteville, sa mère, 1549, marié à Madeleine du Bourgneuf, fille unique de Julien du B., premier président au parlement de Bretagne, et de Marie Davinot, dont la dot paya les dettes des d'Arquenay. Claude d'A. mourut à Champfleury en 1560. — Nicolas d'Angennes, mari de Julienne d'Arquenay. En 1572, le marquis de Mayenne, Henri de Guise, lui fit remise du rachat de Daviet. — Charles d'Angennes. — François-Adhémard de Monteil de Grignan, lieutenant général des armées du roi, mari d'Angélique-Clarisse d'Angennes ; celle-ci meurt après 1690. — Charles-Pierre, comte des Nos, et Thérèse-Catherine des Nos, sa femme, par acquisition pour 40.000 ℔, du 23 mars 1714, en cour du Châtelet, de Louise-Catherine-Adhémard de Monteil de Grignan et d'Henri Hurault, marquis de Vibraye, mari de Julie-Françoise Adhémard de Monteil de Grignan. La terre comprenait alors, outre le manoir, les métairies de la Cour, de l'Aunay, les moulins de Daviet et du Val, les étangs, prés et prairies, et les droits seigneuriaux. — En 1827, dame Caroline-Jeanne de Bailly, veuve de Jean-François L'Escalopier, vendit Daviet à M. Louis Laureau, pour 42.525 francs.

En 1711, Julienne Cousin, veuve de Pierre Delaunay, sœur et unique héritière de Daniel Cousin, contrôleur au grenier à sel de la Gravelle, rendait aveu au commandeur de Quittay pour « une butte de terre, nommée la butte

de Quittay », située proche la maison de la métairie du *Petit-Daviet,* entre les chemins du Grand et du Petit-Daviet.

Chart. de Fresnay, analyses de M. l'abbé Pointeau. — Titres du Plessis de Colombier.